

Prilly, le 8 avril 2026

M. LUIGI SARTORELLI ÉLU TACITEMENT SYNDIC DE PRILLY

Seul candidat en lice, M. Luigi Sartorelli accède à la syndicature de Prilly sans scrutin pour la législature 2026-2031.

À l'échéance du dépôt des candidatures, fixée au 7 avril 2026 à midi, le Bureau électoral a constaté qu'une seule liste, intitulée « Entente Prilly », avait été déposée dans les délais légaux. Cette liste, comportant un unique candidat et jugée conforme à la législation en vigueur, a conduit à une élection tacite. Un seul siège étant à pourvoir, Luigi Sartorelli est ainsi proclamé élu syndic de Prilly pour la prochaine législature.

Élu à la Municipalité lors d'une élection complémentaire en 2023, Luigi Sartorelli a exercé durant 3 ans au sein de l'exécutif communal. Fort de cette première expérience, il aborde cette nouvelle fonction avec la volonté d'inscrire son action dans la continuité, tout en renforçant la cohésion au sein des institutions.

Le nouveau syndic entend privilégier une gouvernance fondée sur l'écoute, la concertation et le sens de l'intérêt général. Il souhaite ainsi incarner une fonction rassembleuse, attentive aux équilibres communaux et soucieuse de favoriser un climat constructif au service de la population.

Pour rappel, les élu-es suivantes siégeront également à la Municipalité de la Ville :

- Lumia Claramunt
- Ariane Zwahlen
- Tony Capuano
- Fabien Deillon

La Municipalité ainsi constituée prendra ses fonctions le 1er juillet 2026.

Informations complémentaires :

Monsieur Luigi Sartorelli – Vice-syndic
021 622 74 59
luigi.sartorelli@prilly.ch

Monsieur Alain Gillieron – Syndic
021 622 72 19
alain.gillieron@prilly.ch